

CORRECTIONAL SERVICE CANADA

CHANGING LIVES. PROTECTING CANADIANS.



SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Groupe de travail sur l'effectif et les services internes

Compte rendu des décisions

Mercredi 3 février 2021

11 h à 12 h 15

MS Teams/audioconférence

Présent(e)s

Amy Jarrette CAGRH p. i.

Kelly Hartle, présidente-directrice générale, CORCAN

Simon Bonk, dirigeant principal de l'information (DPI)

Ghislain Sauvé, directeur général, Services techniques et installations (DGSTI)

Patricia Phee, directrice, Relations de travail

Sylvain Mongrain, directeur général p. i., Apprentissage et perfectionnement

Steven Fiore, directeur général, Gestion des ressources

Marie-France Lapierre, directrice, Secteur des délinquantes

Claude Duguay, directeur général p. i., Relations de travail et gestion du milieu de travail

Jennifer Morse, gestionnaire de l'équipe principale de la COVID-19, Services de santé

Daniel Giroux, directeur principal, Audit interne

Carson Gaudet, directeur régional, Services de santé, Prairies

Anick Charette, conseillère en communications

Mackenzie Lambe, directrice principale, Services d'entreprise et à la clientèle

Angela Alves, conseillère en SST

Syndicat des employé-e-s de la Sécurité et de la Justice (SESJ)

JP Surette

Frank Janz

Association canadienne des agents financiers

Rob Hawkins

Sous-commissaires adjoints, Services intégrés (SCASI)

Pattie Krafchuk, SCASI, Prairies

Greg Fortnum, SCASI, Pacifique

Jasmine Verge, SCASI, Atlantique

Invité spécial

Roger Poirier, Atlantique

Jeremy Butterworth, SS

Madison Vandalen, gestionnaire de projet en soins infirmiers

Kristina Ma, gestionnaire de projet en soins infirmiers

Chris Barkley, administrateur régional, Services techniques

Colette Cibula, commissaire adjointe associée, Affaires publiques

Absent(e)s

Jennifer Wheatley, commissaire adjointe,
Services de santé

Bev Arseneault, gestionnaire de projet, Initiative
« Façonner la nouvelle normalité »

Nick Fabiano, CAGR

Tony Matson, commissaire adjoint, Services
corporatifs

Brigitte Deblois, directrice

Kristel Henderson, directrice, Relations de
travail

Tanny King, gestionnaire, Bureau de gestion de
projets, Services de gestion de l'information

Kristina Windsor, gestionnaire de programmes

Richard Doyle, Institut professionnel de la
fonction publique du Canada (IPFPC)

Lesley Kenyon, SCASI, Ontario

Éric Thibault, Syndicat des agents
correctionnels du Canada (SACC)

Gord Robertson, SACC

Steven Fréchette, IPFPC

Gary Desbiens, IPFPC

Mot d'ouverture – CAGR p. i.

La CAGR p. i. souhaite la bienvenue à la réunion aux membres du groupe de travail.

Compte rendu des décisions – CAGR p. i.

Les membres du groupe de travail n'ont aucun commentaire à formuler à l'égard du compte rendu des décisions de la réunion du 27 janvier.

Point 1 – Mise à jour – Processus de vérification active, questions et prochaines étapes

La gestionnaire de l'équipe principale de la COVID-19, Services de santé, mentionne qu'en décembre ils ont mobilisé le Comité d'orientation national de santé et de sécurité dans le cadre d'un projet pilote visant la mise en place d'un processus de vérification active dans les régions de l'Atlantique et du Pacifique. D'après l'information et les expériences recueillies dans le cadre du projet pilote, le temps est maintenant venu d'adopter une approche nationale.

Le processus de vérification antérieur consiste plutôt à effectuer une vérification passive. Les questions et le processus de vérification active élaborés en collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada suscitent davantage la réflexion, ce qui contribue grandement à atténuer la transmission dans les établissements et les centres correctionnels communautaires (CCC).

La vérification active pourra être effectuée sous trois formes, soit par voie électronique, sur support papier et de vive voix. La vérification par voie électronique et sur support papier est à privilégier étant donné que cela permet de réduire le nombre d'employés/contractuels qui entrent dans les établissements et, par le fait même, la transmission du virus.

La vérification active par voie électronique est effectuée au moyen d'une plateforme en ligne conçue avec l'aide de l'équipe du DPI. Toute personne désirant entrer dans un établissement doit répondre aux questions au préalable, et lorsque le résultat est négatif, un courriel de confirmation est envoyé au personnel opérationnel posté à l'entrée de l'établissement ainsi qu'à la personne concernée. Des relevés de la température continueront d'être effectués à l'entrée des établissements et les personnes qui auront une température de moins de 38 °C seront autorisées à entrer.

La vérification active sur support papier consiste à remettre des formulaires aux employés, qui doivent les remplir avant leur arrivée à l'entrée principale. Des relevés de température continueront d'être effectués comme mentionné plus haut.

La vérification active de vive voix est effectuée par le personnel opérationnel posté à l'entrée principale sous forme de questions posées aux employés et aux contractuels à leur arrivée. Des relevés de température continueront d'être effectués comme mentionné plus haut.

Des leçons ont été tirées dans le cadre des réunions du Comité des opérations d'urgence, et cette modification sert à garantir que nous faisons tout en notre pouvoir pour prévenir l'introduction du virus dans nos établissements. Les projets pilotes viennent de commencer, et des retours d'information très encourageants ont déjà été reçus.

Point 2 – Masques médicaux pour les établissements et les CCC

Les Services de santé ont reçu des commentaires des régions et des établissements, qui affirment que l'exigence de changer le type de masque porté (masques non médicaux/médicaux) à la suite d'un changement de niveau de risque entraîne quelques dérangements. L'approvisionnement en masques médicaux étant maintenant plus facile, les Services de santé désirent rendre les masques médicaux universellement obligatoires.

Bien que cette exigence soit en place dans certains établissements en raison de leur niveau de risque, on y travaille dans tous les autres établissements. Certains établissements distribuent



encore des masques non médicaux, mais les Services de santé collaborent avec une équipe responsable de la logistique en vue de les approvisionner.

Point 3 – Mise à jour – Chaîne d’approvisionnement en respirateurs N95 et essais d’ajustement

Les Services de santé informent le groupe de travail au sujet de la nouvelle initiative mixte du gouvernement du Canada et de 3M visant les respirateurs N95. Les respirateurs distribués dans les établissements seront différents et des essais d’ajustement seront requis. Les Services de santé demandent à chaque établissement de fournir le nombre d’employés qui ont vraisemblablement des interactions avec les délinquants et de les identifier. Ils approvisionneront chaque établissement en respirateurs et leur fourniront les instructions de nettoyage ainsi que les instructions du fabricant TSI afin de répondre à toutes les préoccupations relatives à l’utilisation de machines servant à effectuer les essais d’ajustement. Il n’y a aucun risque additionnel pour les employés.

Cela signifie que les employés qui n’ont possiblement pas encore porté de respirateur N95, comme les membres du SESJ, devront se soumettre à un essai d’ajustement.

Mesures à prendre

- Jeremy Butterworth consultera les Services de santé afin de déterminer s’il y a une quantité suffisante de respirateurs pour en fournir aux recrues durant le Programme de formation correctionnelle. Sinon, les recrues pourront se soumettre à un essai d’ajustement à leur arrivée dans un établissement.
- Jeremy Butterworth confirmera si les CCC seront ou non inclus.

Point 4 – Équipement de protection individuelle (EPI), pauses et pauses-repas pour le personnel des Services de santé

Les Services de santé préparent une note de service à l’intention de leurs employés portant sur l’EPI qu’ils diffuseront prochainement afin de protéger leur effectif. Elle servira à rappeler que le personnel doit porter l’EPI sur le lieu de travail et en présence d’autres personnes, à souligner l’importance d’établir un horaire permettant aux employés de prendre des pauses et des pauses-repas seuls afin de pouvoir retirer leur EPI en toute sécurité, et à rappeler à tous que ce n’est pas le moment de partager des collations et des gâteries puisque cela est trop risqué en ce moment.

Point 5 – Mise à jour – Approvisionnement en eau chaude pour la lessive des détenus

Le DGSTI mentionne qu’une liste identifiant les établissements devant faire l’objet de plus importants travaux afin de fournir de l’eau chaude pour la lessive des détenus a déjà été fournie au groupe de travail.

Mesure à prendre : Le DGSTI fournira la liste, qui sera transmise aux membres du groupe de travail. **(TERMINÉ)**

Le libellé du document sur les critères techniques devait être quelque peu modifié; le groupe de travail a examiné les changements et les a présentés au Comité consultatif ainsi qu'au Comité directeur. Le Comité directeur a soulevé quelques préoccupations, notamment en ce qui concerne la capacité d'ouvrir le robinet et à qui incombera la responsabilité d'ouvrir le robinet. Les Services techniques collaborent avec les intervenants à l'élaboration d'une orientation quant à la prise de décisions, y compris après la pandémie. D'autres discussions sur le sujet auront lieu lors d'une réunion du Groupe de travail sur les opérations.

En présumant que les changements proposés sont adoptés et approuvés, quelle est la marche à suivre pour passer à l'action? Des projets devront être réalisés et les régions devront évaluer et déterminer les travaux requis, établir la portée des travaux, réaliser les travaux de conception, et lancer un appel d'offres pour engager un concepteur et des entrepreneurs. Ce processus prend du temps.

Points à l'ordre du jour de la prochaine réunion

Aucun.

Mot de la fin

La CAGRH p. i. remercie les membres du groupe de travail de leur participation.